



AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier ;

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 412

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement numéro 412 décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt de 300 000 \$ pour financer le programme de financement pour la mise aux normes des installations septiques (règlement no 373).
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1^{er} octobre 2025.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 412 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 7^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2025.

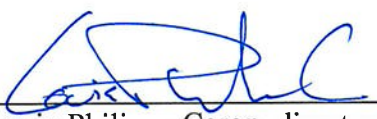

Louis-Philippe Caron, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Dépôt du projet de règlement 412

Je, soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Dépôt du projet de règlement 412** en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin) et sur le site internet de la Municipalité (www.st-pacome.ca) entre 10 h et 16 h 30, le 7^e jour du mois d'octobre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois d'octobre 2025.


Louis-Philippe Caron, directeur général
et greffier-trésorier